



Projet « Right Here Right Now 2 » Coalition Marocaine

Termes de référence pour la réalisation d'une campagne d'influence pour combattre des stéréotypes liés à la santé sexuelle et reproductive

Période globale de la prestation: 66 Jours

Date de début: : Le 1er mai 2023

Date de fin : Le 30 Juillet 2023

I. Contexte

Au Maroc, la question de la jeunesse est d'un intérêt crucial pour la société dans son ensemble. De nombreuses questions sur la place des jeunes dans la société sont posées chaque jour sur leur avenir, leur liberté d'expression et même sur leur santé et leurs droits sexuels et reproductifs.

L'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF) membre de la Fédération Internationale pour la Planification Familiale « l'IPPF », en tant que leader en droits à la santé sexuelle et reproductive, œuvre à la réalisation de cette mission de promouvoir les droits en santé sexuelle et reproductive, offrir des prestations en santé sexuelle et reproductive de qualité, et faciliter l'accès aux services en SSR à la population, en particulier la moins desservie et vulnérable.

Cette mission s'intègre dans une vision globale, celle d'un Maroc où tous les individus jouissent de leurs droits en SSR et exercent un choix libre, informé et éclairé sans stigmatisation ni discrimination.

Pour concrétiser sa mission, l'AMPF dispose d'un nouveau plan stratégique 2023-2028, au bout d'achèvement de son dernier cadre stratégique de 2016 – 2022, et dont les résultats contribueraient aux engagements du Maroc dans la mise en œuvre du nouveau Programme :

« Transformer notre monde : Programme de développement durable à l'horizon 2030 », notamment à travers les objectifs 3 et 5.

Le programme Right Here Right Now 2 (RHRN 2) est un programme quinquennal qui a pour ambition de parvenir à un monde dans lequel tous les jeunes peuvent accéder à des services de santé de qualité, adaptés à leurs besoins, sans crainte d'exprimer ouvertement leur identité et leurs aspirations. Actif dans 10 pays, ce programme intervient dans le domaine de Droit la santé sexuelle et reproductive (DSSR) de tous les jeunes en se focalisant sur les jeunes marginalisés et vulnérables âgés entre 14 et 30 ans, notamment les jeunes dans toutes leurs diversités, y compris ceux en situation de handicap, les filles rurales victimes de VBG, les femmes en situation de vulnérabilité qui trouvent des difficultés à l'accès aux informations relatives à la SSR. Le programme encourage ces groupes vulnérables à plaider dans le monde digital en matière de leurs droits à avoir l'information et les services sûrs et disponibles. Et ce, en utilisant des outils numériques et des technologies accessibles et faciles à manipuler. La santé sexuelle est l'intégration des aspects somatiques, affectifs, intellectuels, et sociaux de l'être sexué, d'une manière qui sont positivement épanouissantes et qui valorisent la personnalité, la communication et l'amour.



Au Maroc, ce programme est mené depuis 2021 par la coalition marocaine dont lead est l'**Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF)**. Cette coalition est actuellement composée de 5 associations : **Y-PEER PETRI Morocco**, **L'association : des Jeunes Avocats de Khémisset (AJAK)**, **l'association jeune pour jeunes (AJJ)** et **le centre des droits des gens de Sidi Kacem (CDGSK)**.

La coalition marocaine s'engage à promouvoir les droits des jeunes en Santé Sexuelle et Reproductive à travers deux approches :

Une approche constructive : élaborer des stratégies, mener des études, unifier les guides, organiser des ateliers de renforcement des compétences et Conférences pédagogiques discussions et débats, générer des preuves, des témoignages... etc.

Une approche confrontation/revendication : Signature de pétitions en ligne et hors ligne, afin d'élargir leur liberté de choix et d'améliorer l'accès durable à l'information juste et crédible au profit de tous les genres dans toutes leurs diversités les phases d'exécution des activités proposées et en travaillant en étroite collaboration avec nos partenaires nationaux et internationaux.

Le processus de lancement de cette consultation s'inscrit dans le cadre de cette dynamique de faire bénéficier les jeunes en leurs droits en SSR au Maroc. La lutte contre les stéréotypes liés à la santé sexuelle et reproductive en est une thématique de taille sur laquelle il faut travailler.

II. Présentation du projet

Mission du programme RHRN2 :

Les jeunes dans toute leur diversité jouissent de leurs droits en santé sexuelle et reproductive

Le programme RHRN 2 vise l'atteinte de quatre résultats à long terme :

1. Des jeunes capables de prendre des décisions sur leur sexualité, exprimer leurs besoins et de faire valoir leurs droits (pistes d'information et d'éducation).
2. Une masse critique renforce les normes et les valeurs positives concernant la SDR des jeunes et la justice en matière de genre (piste du soutien public) ;
3. Des politiques et des lois sur les droits humains favorisant la SDR des jeunes sont adoptées par les décideurs.
4. Une société civile formée sur les droits de la SSR des jeunes et la justice en matière de genre (piste du renforcement de la société civile).

III. Objectifs de la mission

La présente consultation permettra la promotion de l'accès des jeunes à des informations exactes et crédibles en matière des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive via les canaux digitaux les plus utilisés par nos cibles. L'objectif est d'informer les jeunes et les habiliter à une vie sexuelle et reproductive sans risques, déconstruire les stéréotypes liés aux DSSR dans notre société et d'orienter les jeunes vers les différents centres de santé et structures offrant des services SSR.



La diffusion du contenu de la présente campagne reposera sur le choix d'influenceurs ayant des communautés virtuelles actives et engagées sur le web. Le but de cette stratégie est de cibler une audience plus large, créer des espaces d'échange autour des stéréotypes liés DSSR et de véhiculer des informations justes et crédibles pour les jeunes.

Pour cela, la présente prestation vise principalement à définir une stratégie d'influence développant le concept de la campagne et ses lignes directrices et identifiant 3 influenceurs qui seront chargés de produire des reels et d'autres contenu interactif.

A travers cette campagne, nous visons à atteindre **1 million** de jeunes sensibilisés en Santé Sexuelle et Reproductive (SSR), Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive (DSSR) et Education Sexuelle Intégrée (ESI).

IV. Processus et services demandés

- Développement de la stratégie d'influence et le concept de la campagne ;
- Identification des influenceurs ;
- Développement de l'Hashtag et des messages de la campagne ;
- Elaboration d'un plan de diffusion commun qui s'étale sur une période de 3 semaines ;
- Production et validation de 15 Reels réalisées par des influenceurs ;
- Publication de ses productions sur les réseaux sociaux propres des influenceurs choisies (Instagram, Facebook et YouTube) tout en mentionnant « en collaboration avec AMPF » et en utilisant l'Hashtag (#) de la campagne ;
- Gestion globale de la campagne (Réalisation et diffusion des reels) en concertation avec l'équipe de l'AMPF

V. Produits et Livrables :

Le prestataire doit fournir les éléments suivants :

- Stratégie de la campagne d'influence et son concept ;
- Les messages et l'hashtag de la campagnes d'influence ;
- Les noms des influenceurs choisis pour la mise en œuvre de la campagne d'influence et statistiques de leurs comptes (Instagram, FB et YouTube) ;
- 15 reels en Darija sous-titrés en français sur la santé sexuelle et reproductive au Maroc destinés aux jeunes ;
- Rapport des statistiques post-campagne

VI. Durée de la préparation et de la diffusion

1. **Durée de la préparation des reels : 45 jours** avec un démarrage prévu pour le **1 mai 2023**
2. **Durée de la diffusion : 20 jours**



3. **Fin de la mission** couronnée par la validation et la publication des 15 reels

VII. Qualification et expérience requises

Une attention particulière sera accordée à la qualification des consultants affectés à la réalisation de l'intervention souhaitée, qui doit requérir des compétences prouvées sur des interventions similaires. Le prestataire sera sollicité à présenter des expériences de travail similaires déjà réalisés.

VIII. Le dossier de soumission

Le consultant/e devra présenter un dossier de soumission comportant :

- Une offre technique comprenant une note méthodologique de travail expliquant comment il/elle va procéder pour accomplir sa mission et comportant le chronogramme détaillé de l'intervention ;
- Le CV des personnes proposées pour la mission en expliquant la composition de l'équipe dans cette mission
- 3 références professionnelles en lien avec l'objectif de l'assistance technique ;
- Le lien vers des exemples de travail similaire déjà réalisé
- Une offre financière détaillant le taux journalier et l'enveloppe global.

La proposition doit être envoyée en un seul fichier word avec une copie PDF à l'adresse suivante : ampf.recrutement@ampf.org.ma, **au plus tard le 18 mai 2023 à minuit heure du Maroc.**

NB : Seuls les candidats retenus seront contactés.